

Collectif
HANDICAPS
Nouvelle-Calédonie



20
23

BILAN MORAL ET FINANCIER RAPPORT D'ACTIVITE



« Libres et égaux en droits »

SOMMAIRE

LE BILAN MORAL	_____	02
LE COLLECTIF EN CHIFFRES	_____	03
LES MISSIONS DU COLLECTIF	_____	04
L'ASSOCIATION	_____	05
LES ACTIONS DU COLLECTIF	_____	12
LES PARTENARIATS	_____	29
LES RESSOURCES	_____	30
LES PERSPECTIVES	_____	31
ANNEXES	_____	33

Ils nous soutiennent ...



Les communes d'Ile des Pins, Moindou, Kouaoua, Ouvéa, Voh, Païta, Hienghène, Pouebo, Pouembout, La Foa, Koumac, Poya

... Et nous les en remercions !

BILAN MORAL

De bonnes avancées,

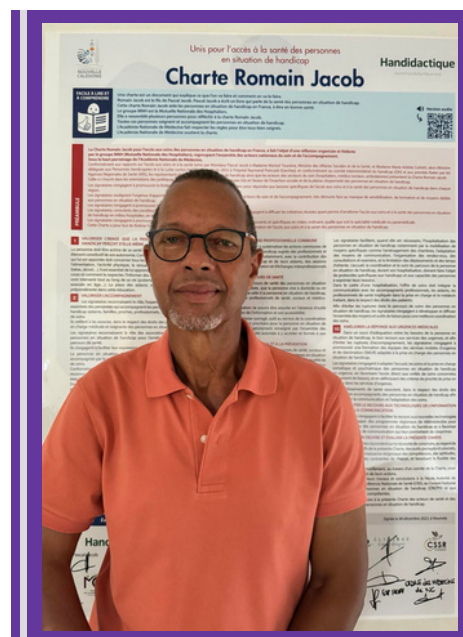
2023 nous a permis de faire progresser certains dossiers qui chagrinaient plusieurs d'entre nous. Ce fut une année de rencontres, et c'est avec satisfaction que nous avons pu faire part à l'équipe du Président de la République Emmanuel MACRON, de nos inquiétudes, de nos attentes et surtout d'insister pour faire évoluer le secteur en nous associant de droit à toute décision et projet. C'est notre *leitmotiv* leur avons-nous dit. De l'obligation alimentaire aux difficultés de transport, je n'énumère que quelques actions car il faut le dire, l'année 2023 a été bien chargée.

Aussi et plus particulièrement, nous avons lancé un dossier important pour les prochaines élections provinciales, à savoir, avec nos contacts à la Communauté du Pacifique (CPS) à Fidji, la prise en compte de nouvelles règles pour les personnes PSH. J'en profite pour remercier notre responsable administrative Jade BARBU qui a pris à cœur ce dossier pour le faire aboutir. Ses relations et contacts auprès du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et de l'État nous aident bien. Notre validation au bureau exécutif du Pacific Disability Forum (PDF) nous permet également d'être informé en matière d'avancées dans l'ensemble des pays du Pacifique. Accompagné de Jade BARBU et de quelques membres du bureau, nous avons répondu à l'invitation du Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD), pour participer à la création du référentiel des aides du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPH).

Note équipe administrative a subi quelques perturbations côté poste de coordonnateur de projets par deux fois mais espérons que la stabilité arrivera en 2024 ! Malheureusement pour le Collectif, notre responsable a décidé d'aller à la rencontre d'autres aventures et nous quittera très prochainement... Je lui souhaite bonne route. Me voilà en fin de mandat après trois années bien chargées. Il appartiendra à votre assemblée de nommer un nouveau conseil d'administration qui élira son bureau et sa présidence. J'espère surtout que tous les dossiers en cours se finaliseront. N'oubliez pas que par nos actions communes et individuelles,, le handicap doit prendre sa place dans la vie de tous les jours et auprès de chaque citoyen.

"Rien sur nous, sans nous"

Le Président, Jean SAUSSAY



LE COLLECTIF EN CHIFFRES



79

ANS
D'EXISTENCE



100

REPRÉSENTATIONS
DANS 31
COMMISSIONS
INSTITUTIONNELLES



40

MEMBRES
ASSOCIATIFS ET
INDIVIDUELS
dont 7 établissements
ou dispositifs médico-
sociaux

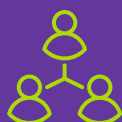


277

PERSONNES
RENCONTRÉES ET
INFORMÉES SUR
LEURS DROITS



2



SALARIÉES

47

CHERCHEURS
D'EMPLOI

accueillis dans
le cadre des ateliers
d'aide à la recherche
d'emploi



34

TRAVAILLEURS
suivis en
accompagnement emploi

LES MISSIONS DU COLLECTIF

Créé en avril 2004, le Collectif Handicaps est un regroupement d'associations et de membres individuels, représentatif des personnes en situation de handicap et de dépendance, de leur famille et des proches aidants. L'association se donne spécifiquement pour mission de promouvoir les droits des personnes en situation de handicap et a notamment pour objet :

- ↳ D'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour toutes questions générales, éthiques et juridiques touchant au handicap ou à la dépendance ;
- ↳ D'accompagner la mise en œuvre du cadre juridique existant ;
- ↳ De représenter les personnes en situation de handicap et de dépendance, et les associations membres du Collectif Handicaps, dans toutes commissions institutionnelles ou organisations ;
- ↳ D'assurer une mission d'information, de vigilance et prospective en matière de politiques du handicap ;
- ↳ D'informer et de sensibiliser la population sur le handicap et sa diversité ;
- ↳ De proposer des formations professionnelles pour favoriser la prise en charge du handicap et de la dépendance.

Un lieu unique d'information aux droits pour les personnes en situation de handicap, leurs proches, les acteurs privés et publics, et **un lieu de mise en relation** pour le secteur sur l'ensemble du territoire. Il est en effet, régulièrement sollicité par les acteurs privés/publics, les particuliers et les professionnels pour identifier l'institution, l'expert, le professionnel (ou autre acteur) susceptible de répondre à un besoin quel qu'il soit ayant trait au handicap ou à la dépendance.

*Le Collectif Handicaps
c'est aussi !*

L'ASSOCIATION

FICHE D'IDENTITÉ



100 Avenue du Général de Gaulle,
Baie de l'Orphelinat,
BP 16724 - 98 804 Nouméa



+687 24 03 01 / +687 75 16 37



secretariat@collectif-handicaps.com

*100 % d'associations
administrées par des
personnes directement
concernées par le
handicap et la
dépendance*



- A.S.E.A.PN (Association pour la Sauvegarde de l'Enfance de la Province Nord),
- FLEUR DE VIE (Service à la personne en



- A.P.A.H.L (Association des Parents et Amis des handicapés des Iles Loyautés)

NOS MEMBRES

L'association compte 40 membres associatifs et membres individuels œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et de dépendance, et pour une société inclusive. Fort de ses adhérents spécialisés sur une situation de handicap ou sur un domaine d'expertise particulier, le Collectif Handicaps dispose d'interlocuteurs "experts" sur l'ensemble des questions portant sur le handicap et la dépendance.



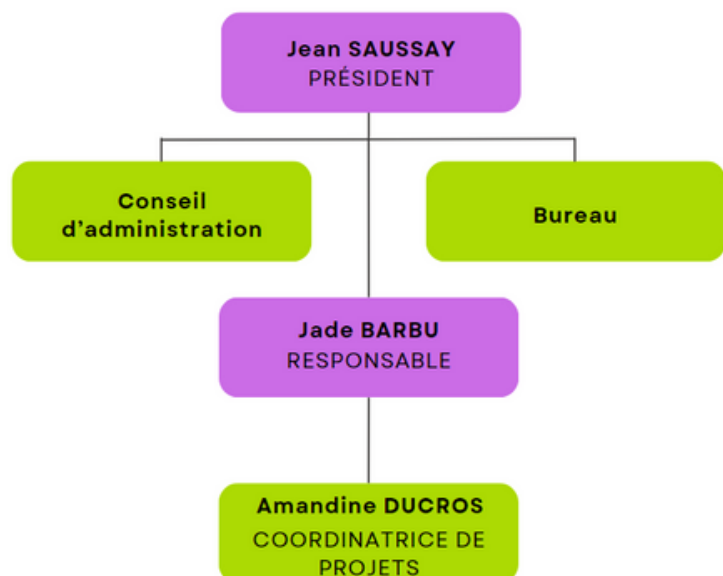
L'ASSOCIATION (suite)



- A.C.H (Association Calédonienne des handicapés),
- A.D.N.C (Association des Diabétiques de Nouvelle-Calédonie),
- Association des DYS,
- A.E.N.C (Association des Ergothérapeutes de Nouvelle-Calédonie),
- A.G.T.N.C (Association pour la Gestion des Tutelles de Nouvelle-Calédonie),
- A.I.R.T.N.C (Association des Insuffisants Rénaux et Transplantés en Nouvelle-Calédonie),
- A.P.E.H.N.C (Association des Parents d'Enfants handicapés de la Nouvelle-Calédonie),
- A.P.S (Association Pour la Surdit ),
- A.S.E.A.D (Association de Soutien aux Enfants et Adolescents D ficients),
- A.S.H (Association Solidarit  Handicap),
- Association Les Cerisiers Bleus,
- A.V.H (Association Valentin Hauy pour les malvoyants),
- DUMB A HANDICAP,
- E-NABLE SOUTH PACIFIC (Proth se de mains)
- F.A.N.C (France Alzheimer Nouvelle-Cal donie)
- F.O.L (F d ration des Œuvres Laïques),
- Association HIPPOCAMPE (Dignit , Autonomie, Inclusion des Personnes Psychotiques et Soutien aux Familles),
- Association LES ROBINSONS (Inclusion et accessibilit  des personnes en situation de handicap moteur),
- U.A.F.A.M.-N.C (Union des Amis et Familles de Malades et handicap s mentaux de Nouvelle-Cal donie),
- Solidarit  S.I.D.A,
- S.O.N.C (Syndicat des Orthophonistes de Nouvelle-Cal donie)
- PGA GOLF NC

L'ASSOCIATION (suite)

LE FONCTIONNEMENT INTERNE



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Collectif comprend un représentant pour chacune des associations membres, ainsi que les membres individuels. Elle se réunit chaque année sur décision du conseil d'administration ou sur demande du quart au moins de ses membres. L'assemblée générale entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration ainsi que sur la situation financière et morale du Collectif. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION & LE BUREAU

Le Collectif est administré par un conseil d'administration. En 2023, Il se composait de 17 membres. Chaque année, le conseil d'administration choisit parmi ses membres, un bureau composé, a minima, d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le mandat de président est renouvelable tous les trois ans. Les membres du bureau sont réunis mensuellement et le conseil d'administration, trimestriellement.

L'ASSOCIATION (suite)

En 2023, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

- Catherine POEDI (APEHNC/MGP)
- Christine RAKOTOARIVELO (AIRT NC)
- Dominique TRIBALLI (ASEAD)
- Jean-Brice PEIRANO (FOL)
- Jean SAUSSAY (PGA NC GOLF)
- Jean-Philippe LEROUX (ADNC & Dumbéa Handicap)
- Lauriane LOMBARD (APS)
- Michel BOULANGER (LES ROBINSONS)
- Pascal ROYERES (HIPPOCAMPE)
- Pierre DEMENE (FRANCE ALZHEIMER & Cerisiers bleus II)
- Jean-Michel Gowet (AVH)
- Sabrina LATOUPPIE (ASH)
- Sophie NARAN (ASHEN)
- Stéphanie VIGIER (APEHNC/SAJ)
- Thomas DRELANE (AP AHL)
- Morgane RIVOAL
- Cécile CLAIRVOYANT

L'ASSOCIATION (suite)

En 2023, le bureau était composé des membres suivants :



**Président
Jean SAUSSAY**



**Vice-président
Jean-Philippe
LEROUX**



**Secrétaire
Catherine POEDI**



**Secrétaire adjoint
Pierre DEMENE**



**Trésorière
Christine
RAKOTOARIVELO**



**Trésorier adjoint
Pascal ROYERES**



**Communication
Michel BOULANGER**

L'ASSOCIATION (suite)

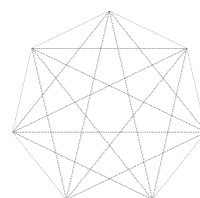
LES GROUPES DE TRAVAIL ET RENCONTRES THÉMATIQUES

Des rencontres sont organisées avec l'ensemble des membres lorsque le sujet, le projet ou la thématique abordée le nécessite. Organisées sous forme de réunions ponctuelles ou de groupes de travail thématiques, ils sont créés selon les besoins et les travaux menés par le Collectif. Il est à noter que l'ensemble de nos représentants bénévoles se sont réunis une fois en 2023.



LES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES

Le Collectif met en place différents outils de communication internes à destination de l'ensemble de ses membres, notamment un flash info bimensuel synthétique précisant les actions et rencontres menées.



LES OUTILS DE COMMUNICATION EXTERNES

Le Collectif communique régulièrement sur ses actions par le biais de ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram LinkedIn, X, Tik Tok), et de son site internet entièrement accessible numériquement.

En 2023, 2 962 personnes étaient abonnées à notre page Facebook (+ 10,3 %), 54 861 personnes ont vu l'un des contenus publiés ou visité la page, 506 personnes étaient abonnées à notre nouvelle page LinkedIn et 4 844 personnes ont aimé notre compte Tik Tok.

Concernant le site www.collectif-handicaps.com, 219 858 personnes ont visité le site en 2023 (+ 76,4 %), et ce depuis plusieurs pays (États-Unis, Nouvelle-Calédonie, Allemagne, l'Hexagone, Chine, etc).

L'ASSOCIATION (suite)

MEDIAS

Le Collectif communique régulièrement auprès des médias locaux / internationaux et a participé à :

- 5 émissions de radio dans l'émission "Ligne directe" de NC La 1ère sur diverses thématiques : les aidants, l'insertion, les journées des jeunes calédoniennes, la place du handicap dans la famille, les violences faites aux femmes et aux enfants ;
- 1 émission radio dans l'émission "Retour sur l'actu" de NC La 1ère sur l'économie sociale et solidaire ;
- 2 émissions radio sur Radio Djido sur les actions de l'association et les sexualités des personnes en situation de handicap ;
- 1 journal télévisé sur NC La 1ère sur l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés ;
- 1 radio-télé sur l'organisation du concours d'éloquence "Femmes et handicaps : droits, liberté et dignité" ;
- 1 émission télévision d'Océane FM sur le projet "Handi'Tourisme" ;
- Et à plusieurs articles de presse (DNC, NC 1ère, La Voix du Caillou, Handicap.fr).



LES ACTIONS DU COLLECTIF

REPRESENTATIONS ET PARTICIPATION AU DIALOGUE INSTITUTIONNEL

Le Collectif Handicaps est représenté dans de nombreuses commissions ou manifestations qui traitent du handicap et de la dépendance. L'investissement de nos bénévoles est conséquent. Sans compter leur importance puisqu'elles permettent au Collectif de rester engagé dans le dialogue institutionnel et social, de porter la voix et défendre les intérêts des personnes en situation de handicap et des associations du secteur. Investissement d'autant plus méritoire car nos bénévoles sont déjà engagés dans leur propre association.

En 2023, le Collectif Handicaps siégeait au sein :

100 représentations en 2023!

- GIP HANDICAP, DÉPENDANCE ET BIEN VEILLIR (GIP HDBV)
- GIP UNION POUR LE HANDICAP (GIP UPH)
- COMMISSION DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCES (CHD)
- COMITÉ D'ORGANISATION SOCIALE ET SANITAIRE (COSS)
- COMMISSION POUR LES ENFANTS ET JEUNES HANDICAPÉS (CEJH) - SUD, NORD ET ÎLES
- COMMISSION DE RECOURS DES PERSONNES HANDICAPÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE (CRPHPA)
- CONSEIL CALÉDONIEN DE LA FAMILLE (CCF)
- COMITÉ DE CIRCONSCRIPTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (CCEP) - 7 COMITÉS
- COMMISSION DU 2ND DEGRÉ POUR L'ADAPTATION ET LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP (CSD-ASH) - SUD ET NORD
- COMITÉ STRATÉGIQUE DE L'EMPLOI, L'INSERTION, LA FORMATION ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CSEIFOP)
- COMMISSIONS CCAPH DE NOUMÉA, DUMBÉA, PAITA
- CENTRES COMMUNAUX D'ACTIONS SOCIALES DU MONT-DORE ET DE DUMBÉA

ET AUSSI A L'INTERNATIONAL



En 2023, le Collectif Handicaps a été nommé membre du bureau du Forum du Pacifique pour les personnes en situation de handicap (Pacific Disability Forum) et a continué de représenter les associations du secteur du handicap et de la dépendance de Nouvelle-Calédonie.

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE VIGILANT EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES ET DE DROITS

Le Collectif Handicaps reste vigilant et force de proposition en matière de politiques publiques et sollicite régulièrement des rencontres avec les élus/représentants des institutions publiques du champ du handicap et de la dépendance mais également de tout domaine transversal confondu (action sociale, logement, insertion professionnelle, éducation...) afin de faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes en situation de handicap ou de dépendance et leur famille, les attentes du secteur. De plus, **il reste vigilant sur les notions de respect des droits humains, d'égalité des chances ou encore de non-discrimination** et n'hésite pas à interpellier les acteurs publics ou privés lorsqu'il le juge nécessaire.



Rencontre du Collectif Handicaps avec les élus du Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- Noël Solidaire du 19 décembre 2023

Il assure également son rôle d'interlocuteur unique en participant à de nombreux rencontres ou groupes de travail institutionnels comme privés, pour lesquels le sujet concerne (ou présente un impact pour) les personnes en situation de handicap.

*74 rencontres en
2023!*

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

NOS TRAVAUX, RENCONTRES ET CONTRIBUTIONS 2023

- ↳ Poursuite de la définition d'une résidence adaptée en partenariat avec la SEM AGGLO ;
- ↳ Organisation de la remise de la publication "Handicap, Jeunesse et vie sociale" ;
- ↳ Poursuite des travaux pour la création d'un diplôme universitaire "Handicap : idées, pratiques et projets" ;
- ↳ Contribution relative aux travaux du CESE sur les projets de création d'une agence de régulation de santé (ARS) et d'un service public de l'emploi et du placement ;
- ↳ Contribution à la création du projet HOSPITEL MWA BORUU visant à améliorer les parcours de soins ;
- ↳ Saisine de la clinique juridique sur 2 questions de droit relatives à la scolarisation des enfants en situation de handicap et le recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;
- ↳ Poursuite des travaux sur l'accès au logement des personnes en situation de handicap avec la province Sud ;
- ↳ Participation au 4ème comité de suivi du Grenelle contre les violences intrafamiliales organisé par le gouvernement ;
- ↳ Participation aux 6 rencontres du réseau de la santé mentale animé par le gouvernement ;
- ↳ Poursuite du projet d'élections inclusives avec la Communauté du Pacifique (CPS) ;
- ↳ Participation au 1er séminaire sur la précarité menstruelle de la province Sud ;
- ↳ Participation au séminaire sur les violences intrafamiliales et conjugales faites aux femmes organisé par l'université de Nouvelle-Calédonie ;
- ↳ Contribution aux travaux de création du référentiel d'aides du Fonds pour l'insertion professionnelle (FIPH) des PSH ;
- ↳ Contributions aux réflexions institutionnelles sur le travail intérimaire des travailleurs handicapés et leur recrutement dans la fonction publique.

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES GROUPES DE TRAVAIL DU COLLECTIF

● LA COMMISSION JEUNE

Ayant été sollicité sur le sujet à plusieurs reprises, le Collectif Handicaps a décidé en 2021 de mettre en place une commission jeune en son sein. Son objectif premier est de proposer un lieu d'échanges, de discussions et d'actions pour les jeunes en situation de handicap qui souhaiteraient s'engager pour la défense de leurs droits et promouvoir les principes et enjeux d'inclusion.



Poursuivie en 2023, la commission jeune s'est réunie à 6 reprises afin de créer son identité visuelle. Pour 2024, la commission jeune porte comme projets :

- La création d'une chaîne youtube ;
- La création d'un site recensant les lieux accessibles aux PSH en province Sud.

● PISTES D'ACTIONS

Elaborées lors de la journée de cohésion 2022, le Collectif Handicaps a mené tout au long de l'année des groupes de travail sur 6 actions "phares" à développer pour lutter contre la discrimination et au maintien à l'emploi des PSH :

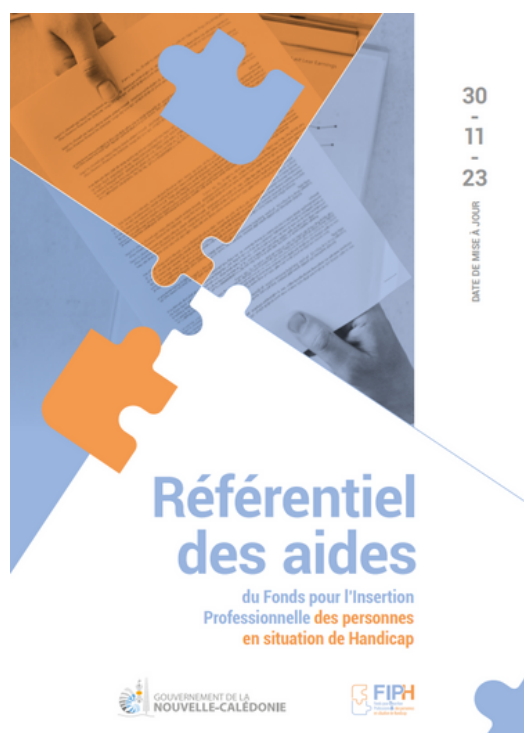
- Créer et publier des fiches sur les démarches à réaliser en tant que PSH ;
- Mettre en œuvre des formations pour les PSH et favoriser leur employabilité ;
- Organiser une opération coup de poing dans les entreprises par les membres du collectif ;
- Améliorer la considération globale du handicap au niveau politique et syndical par une sensibilisation de mise en situation de handicap ;
- Mettre en œuvre des contrôles physiques sur site des aménagements de postes de travail préconisés pour les TH ;
- Organiser une rencontre avec les syndicats patronaux et le chef d'entreprise du "café joyeux" pour promouvoir les entreprises adaptées par un pair.

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES GROUPES DE TRAVAIL DU COLLECTIF - SUITE

● FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Collectif Handicaps a répondu en 2023 à l'invitation du Conseil du Handicap et de la Dépendance (CHD), pour participer au groupe de travail sur la création du référentiel des aides du FIPH, qui permettra, espérons le, à activer l'insertion professionnelle des TH.



● LOGIGRAMME DE RECRUTEMENT DES TH

Le Collectif Handicaps a participé au groupe de travail du Mouvement pour une Calédonie Inclusive (MCI) incluant diverses parties prenantes, sur la création d'un logigramme de recrutement des TH afin d'améliorer la compréhension du circuit administratif pour les employeurs et faciliter le recrutement des TH.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES GROUPES DE TRAVAIL DU COLLECTIF - SUITE

● DISPOSITIF D'INCLUSION SCOLAIRE

Le Collectif Handicaps a participé aux réflexions sur la création d'un dispositif d'inclusion scolaire au sein du collège Théodore KAWA BRAINO et le lycée professionnel (ALP) de La Foa, en partenariat avec l'association solidarité handicapés (ASH) et le vice-rectorat.

Ce dispositif avait notamment pour objectifs de favoriser l'intégration des jeunes en situation de handicap dans un environnement scolaire adapté à leur niveau et à leur handicap, et de permettre l'obtention de certificats de compétences professionnelles transversales à la fin de leur cursus.

● CHARTE ROMAIN JACOB

Créée en 2014 par et pour les personnes vivant avec un handicap pour améliorer l'accès aux soins, le Collectif Handicaps s'est associé à la signature de la charte Romain Jacob signée par plus de 7 000 personnes et 21 pays. Composée de douze grands principes tels que l'égalité de traitement et l'accessibilité aux soins, la charte Romain Jacob engage ses signataires à l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Calédonie.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LE POINT D'INFORMATION AUX DROITS SPÉCIALISÉS "HANDICAP ET DÉPENDANCE"

Le Collectif Handicaps est un réel point d'information et d'accès aux droits spécialisé « handicap et dépendance » (PIHD) pour les particuliers, leurs familles et les acteurs (privés et publics) pour toutes les questions juridiques, administratives ayant trait au handicap : droits/obligations, réglementations, régimes d'aides, démarches administratives, litiges (...) ; et ce sur l'ensemble des domaines transversaux du parcours de vie de la personne : éducation, accessibilité, insertion professionnelle, logement, régime d'aides et structures...

Son objectif est de faciliter l'accès à l'information et aux droits des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur participation pleine et entière dans notre société. Un objectif non des moindres lorsqu'on sait que l'accès à l'information sur notre territoire s'avère particulièrement compliqué en raison de l'absence d'un guichet unique d'information sur le handicap et la dépendance.

Pour mettre à bien cette action, le Collectif a renforcé ses points de contact et dispose aujourd'hui de différents canaux de communication pour permettre de répondre aux spécificités de son public :

- **Un accueil physique et téléphonique avec des permanences gratuites avec et sans rendez-vous** tous les mardis et vendredis matin de 8h30 à 11h30
- **Un formulaire de contact** en ligne via le site internet www.collectif-handicaps.com.
- **Une messagerie Facebook (messenger)**, via la page de l'association.
- **Un numéro WhatsApp** (généralement utilisé pour les particuliers et familles hors territoire).

Par ailleurs, l'équipe s'est dernièrement équipée de l'application Rogervoice pour faciliter notamment la prise de contact des personnes présentant des troubles de l'audition.

LE POINT D'INFORMATION AUX DROITS (PIHD) EN CHIFFRES

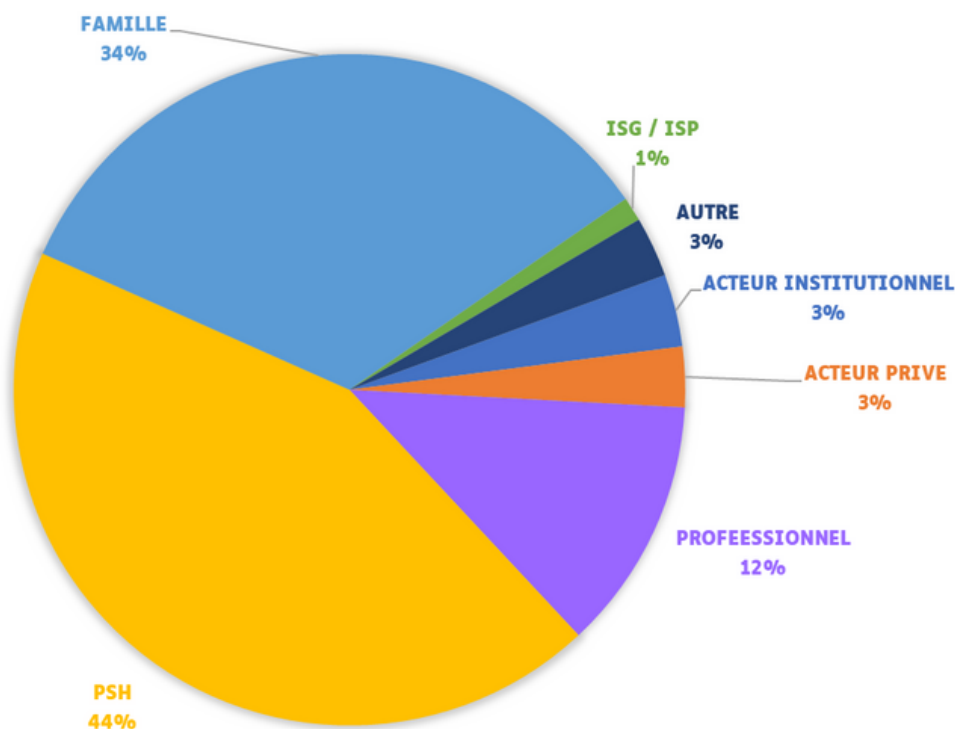


85 % de problématiques abordées concernaient de l'information et de l'orientation !

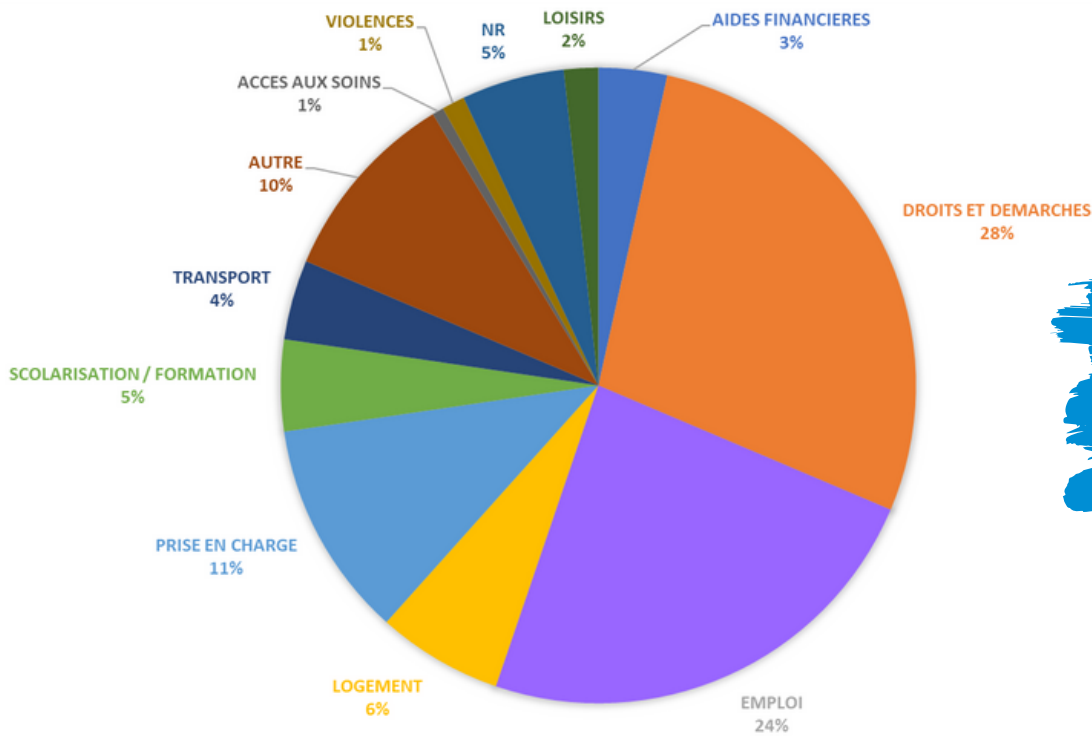
172 personnes reçues et/ou informées!

TYPES DE PROFILS

En 2023, 44 % des personnes rencontrées et/ou informées étaient des personnes en situation de handicap et 34 % étaient des proches.



TYPES DE SUJETS TRAITÉS

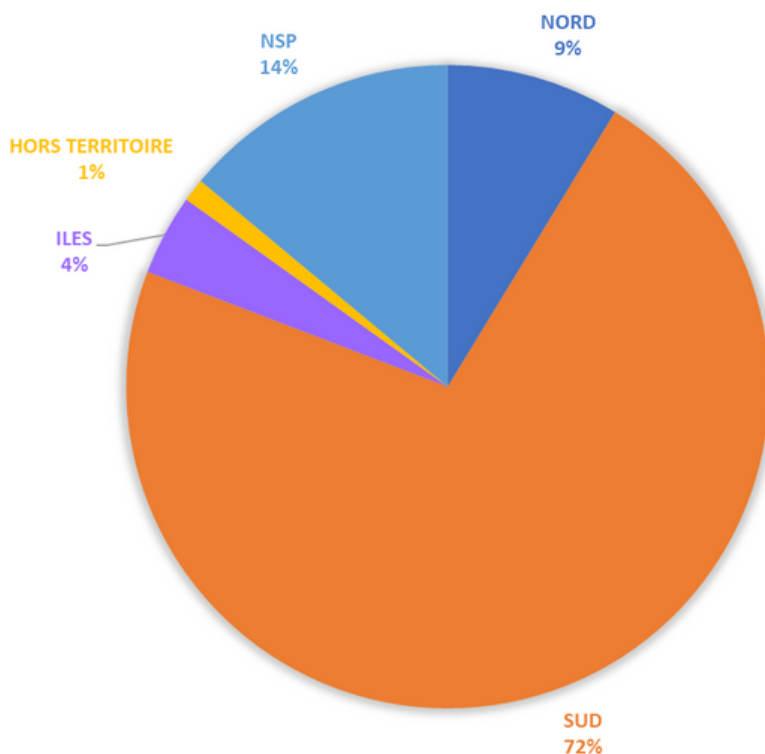


“ Depuis 2020, le Collectif Handicaps travaille en partenariat avec l'ADAVI pour l'accompagnement juridique des particuliers ”

28 % des sujets traités en 2023 concernaient des thématiques en lien avec les droits et les démarches des personnes en situation de handicap et de dépendance et 24 % concernaient l'emploi. Deux missions majeures que porte le Collectif. L'association a de même développé de nouvelles thématiques (violences, loisirs et accès aux soins) afin d'être plus précise cette année.

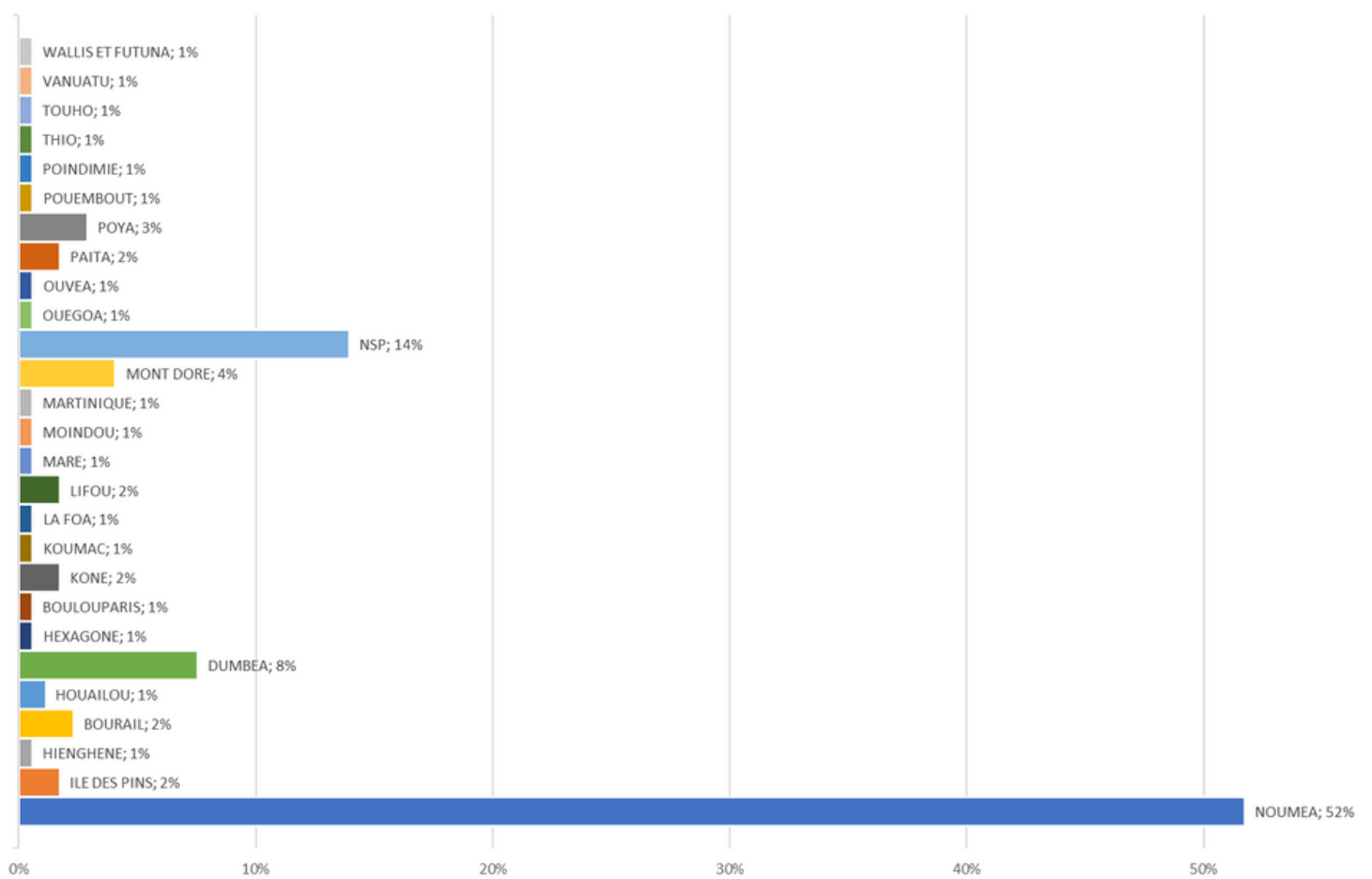
PROVINCE DE RÉSIDENCE

Parmi les personnes informées et/ou rencontrées en 2023, 72 % provenaient de la province Sud, 9 % de la province Nord et 4 % de la province des Îles.



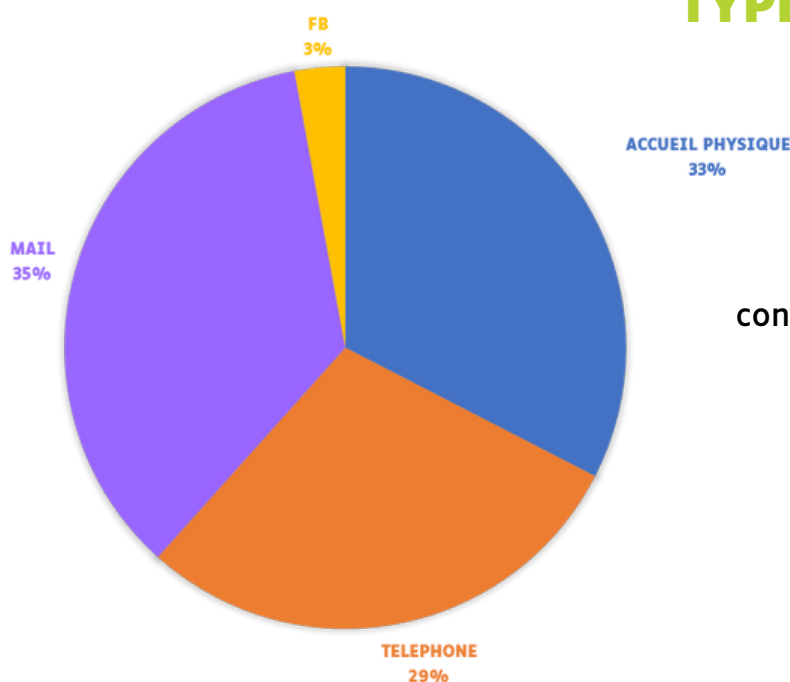
2 PIHD organisés à Touho et Poindinié en 2023

COMMUNES DE RÉSIDENCE



Parmi les personnes informées et/ou rencontrées en 2023, 52 % provenaient de Nouméa, 8 % de Dumbéa et 4 % du Mont-Dore, devant Poya, Païta, Koné, etc.

TYPES DE CONTACTS



En 2023, la majorité des contacts ont été effectués par mail (35 %), par accueil physique (33 %) ou par téléphone (29 %).

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES ACTIONS D'INFORMATION DU COLLECTIF EN 2023

Handynamic



Décliné sous forme de "job dating" et de "point info", le Collectif participe chaque année à la matinée "Handynamic" organisée par le CCAS du Mont-Dore qui vise à informer au mieux les travailleurs handicapés.

Cette rencontre a par ailleurs permis de proposer plusieurs accompagnements individualisés aux TH et de rencontrer des managers de grandes institutions.



Dispositif "Aller Vers"

En 2023, le Collectif Handicaps a intégré le dispositif "Aller Vers" du gouvernement de la NC et du Haut-Commissariat de la République en NC. Il s'agit d'un véhicule itinérant coordonné par la Croix Rouge qui se déplace de commune en commune pour sensibiliser la population sur diverses thématiques sociales. Ainsi nous y avons participé en animant un point d'information aux droits à Koné et à l'Île des Pins.



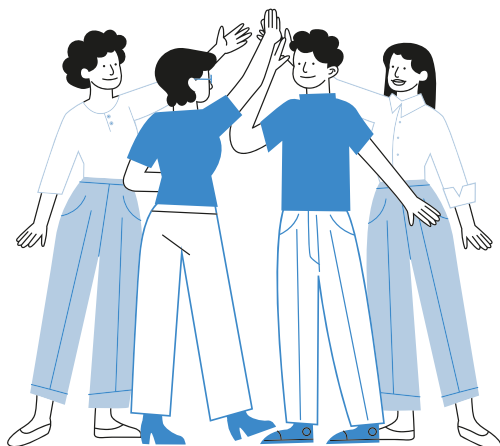
LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

Les lundis de l'information



Afin d'informer au mieux les associations membres, les personnes en situation de handicap et les aidants, le Collectif a organisé deux « lundis de l'info » sous forme de réunions et de débats sur les thématiques des "dangers du numérique" et sur "la gestion des tutelles en NC" avec la participation du juge des tutelles, de l'AGTNC et de l'ACSMS.

Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur le cyberharcèlement les différentes modalités de protection juridique, l'intérêt pour la personne en situation de handicap, le rôle de la protection juridique, les limites décisionnelles de la personne, les démarches. Près 40 personnes ont assisté à cette rencontre !



Les tables rondes sur l'accès aux droits des personnes en situation de handicap

Dans le cadre de son action de point d'information aux droits, le Collectif a organisé une table ronde à la mairie de Koné. L'objectif de cette rencontre était d'apporter de l'information aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux différents acteurs de la zone (Nord-Ouest), d'identifier les problématiques rencontrées en province Nord et d'en rendre compte au sein des différentes commissions.

Riche des intervenants présents (DASPS, Fleur de vie, Conseil des femmes de la province Nord, Comité provincial olympique et sportif du Nord), cet événement a été l'occasion d'échanger sur la scolarisation, les violences intrafamiliales et conjugales, et l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en province Nord ; et de renforcer nos liens avec la mairie.

Plusieurs pistes d'amélioration ont par ailleurs pu être identifiées en vue d'offrir un meilleur accès aux droits à l'ensemble des concitoyens en situation de handicap.

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU COLLECTIF EN 2023

ESCAPE GAME - 138 joueurs sensibilisés

Dans le cadre de ces interventions de sensibilisation, le Collectif a réalisé un « Escape Game » en partenariat avec le centre communal d'action sociale (CCAS) du Mont-Dore. Un projet qui permet de proposer au public une action de sensibilisation attractive et ludique.

Ainsi, en 2023, le Collectif a mené plusieurs sessions d'Escape Game auprès de la Société Générale, du CCAS de Nouméa et du CCAS du Mont-Dore. **Au total, sur l'année 2023, 138 personnes ont été sensibilisées au handicap par mise en situation et au changement de regard via le jeu d'Escape Game.**

Le Collectif a pour objectif à travers ce type d'intervention, d'éveiller les consciences pour comprendre le handicap, réfléchir et appréhender les solutions et responsabilités de chacun pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

MALLE PÉDAGOGIQUE

Chaque année, le Collectif Handicaps met à disposition une malle pédagogique permettant de sensibiliser sur le handicap moteur. En 2023, la malle a été utilisée par les associations l'APEH NC et Les Robinsons. Cette intervention a permis aux participants de se rendre compte des difficultés rencontrées par une personne en situation de handicap, au quotidien.

ACTIONS DE SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

En 2023, à l'occasion de la journée « Femmes et moi » organisée par le lycée professionnel de Saint-Joseph de Cluny, le Collectif Handicaps a sensibilisé 3 classes de lycéens.

L'association est également intervenue à l'université de la Nouvelle-Calédonie auprès d'une classe de 24 élèves en licence qui avait choisi une option en lien avec le handicap, et auprès des élèves de 1ère année de l'Ecole de Gestion et du Commerce du Pacifique Sud sur la thématique du handicap et de l'emploi.

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU COLLECTIF EN 2023

JOURNÉE DE SENSIBILISATION - MAIRIE DE NOUMÉA

Le Collectif Handicaps a participé à la journée de sensibilisation de la mairie de Nouméa organisée à destination de ses agents. Divers ateliers étaient organisés par plusieurs associations et ont permis de sensibiliser et d'informer une dizaine de personnes.

JOURNÉE EXTRAORDINAIRE

Comme chaque année, le Collectif a participé en octobre à la journée extraordinaire organisée par le CCAS de Nouméa placée sous la thématique "Cap sur la profondeur de l'océ'Hand". A l'instar de la thématique choisie, le Collectif a proposé une sensibilisation par le biais d'un quizz sur le handicap et l'océan.

HANDITALENT

Le Collectif Handicaps a participé à la journée « Handitalent » organisée par l'association Les Robinsons. Cette journée avait pour objectif de mettre en avant les talents et savoir des personnes en situation de handicap. 32 personnes ont pu bénéficier du stand d'information aux droits.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

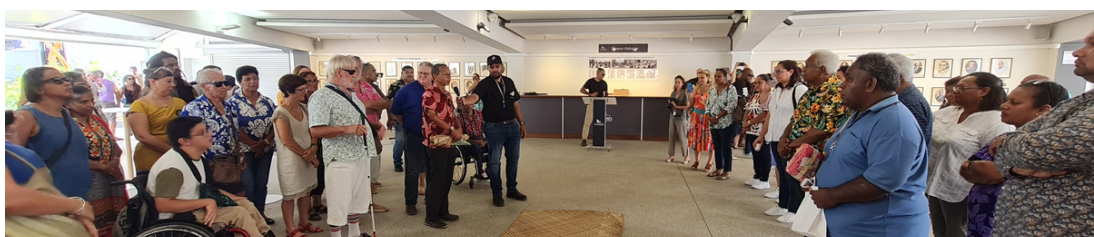
A l'occasion de la journée internationale des droits des personnes en situation de handicap, le Collectif Handicaps a participé à la journée portes ouvertes du Parc provincial zoologique et forestier aux côtés de l'APEH NC, des Robinsons, d'Hippocampe, de France Alzheimer, de l'association des diabétiques de NC, de l'AVH, de l'APS et du FIPH

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DU COLLECTIF EN 2023

NOËL SOLIDAIRE DU CONGRÈS

Le Collectif Handicaps a participé au Noël solidaire du Congrès afin de porter plusieurs problématiques en lien avec le handicap et la dépendance auprès des élus et de les sensibiliser aux différents types de handicaps. Des échanges constructifs ont notamment eu lieu lors des visites de terrain chez Hippocampe et Hanvie sur les lois encadrant le handicap, l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés et l'économie sociale et solidaire. Le Collectif Handicaps a de même eu l'occasion de s'exprimer sur la nécessité de légiférer sur l'accessibilité des logements privés pour garantir l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Calédonie.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

ACTIONS THEMATIQUES EMPLOI, avec le soutien du FIPH

SESSIONS D'ATELIERS EMPLOI & ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISES D'AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI DES TH

Depuis 2016, le Collectif Handicaps met en place des actions de proximité en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap.

Les actions sont de deux ordres :

- Des actions d'accompagnement à la recherche d'emploi pour les chercheurs en situation de handicap (session d'ateliers emploi et accompagnements personnalisés) ;
- Des actions de sensibilisation, d'information et de formation pour les acteurs du secteur : entreprises, conseillers à l'emploi.

Les actions ont pour but de favoriser l'accès et le maintien à l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Les ateliers et accompagnements s'adressent à tous les travailleurs en situation de handicap orientés en milieu ordinaire, quelle que soit leur situation personnelle et professionnelle.

En 2022, le Collectif a organisé 2 sessions d'ateliers emploi à Nouméa et 1 session d'ateliers emploi à Touho, ainsi que plus de 40h d'accompagnements individualisés.

Thématiques travaillées durant les ateliers emplois avec les stagiaires en 2022 :

- Présentation & travail sur les valeurs personnelles
- Aptitudes personnelles, compétences et capacités
- Définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- Entretiens individuels
- Communication et présentation de son projet
- Techniques de recherche d'emploi

4-5 travailleurs accompagnés au total !

4-4-h d'accompagnements individualisés

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

REMISE DE LA PUBLICATION "HANDICAP & CITOYENNETÉ"

En juillet 2022, le Collectif Handicaps avait organisé le 1er colloque international et pluridisciplinaire sur le handicap en Nouvelle-Calédonie, intitulé « Handicap, jeunesse & vie sociale » en partenariat avec les universités de Clermont Auvergne et de Guyane.

Un an après le déroulement du colloque, le Collectif Handicaps a organisé la remise de la publication "Handicap, jeunesse et vie sociale", ouvrage qui rassemble l'ensemble des contributions de la manifestation à l'Art Factory.





Merci également à la mission aux affaires culturelles du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie pour le financement de cette action !



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES CINÉS DÉBATS 2023

Depuis 2023, le Collectif Handicaps a commencé à organiser des ciné-débats. Porteur et transmetteur de messages, le cinéma est en effet un média qui permet de faire évoluer les postures et les mentalités sur des sujets de société, tels que sur le handicap et la dépendance.

Les sexualités des personnes en situation de handicap

Afin de poser une réflexion et de débattre autour des sexualités des personnes en situation de handicap, le Collectif a organisé en partenariat avec le MK2 dumbéa un ciné-débat autour du film "Gabrielle".

Merci aux partenaires (Partners Handicap et Kiwanis Mont-Dore club) pour leur soutien financier.

La soirée a également été l'occasion de célébrer la mise en place d'un nouveau tarif préférentiel au MK2 pour les personnes en situation de handicap (1000 XPF).



Le combat des femmes contre la maladie de Charcot

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Collectif Handicaps a organisé la projection du film « Le second souffle », suivi d'un débat animé à la FOL. L'objectif de cet événement était de mettre en avant les femmes en situation de handicap, et notamment les combats que celles-ci mènent au quotidien contre la maladie de Charcot.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LES CINÉS DÉBATS 2023 - SUITE

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes - La parole des femmes en situation de handicap victimes de violences sexuelles

Engagé contre toutes les formes de violences faites aux femmes en situation de handicap et de dépendance, le Collectif Handicaps a organisé à en partenariat avec l'association Ciné Citoyen et le Collège des Psychologues de Nouvelle Calédonie (CPNC), un ciné-débat autour du film "Cassée debout" en présence de l'actrice principale, Marie Rabatel.

Chevalier de la légion d'honneur, membre du Grenelle contre les violences conjugales - groupe Handicap et présidente de l'association Francophone de Femmes Autistes, Marie Rabatel incarne la résilience et porte la voix des personnes en situation de handicap victimes de violences sexuelles à l'international.



LES PARTENARIATS DU COLLECTIF

Déterminé à améliorer leur quotidien et les droits des personnes en situation de handicap, le Collectif Handicaps a développé divers partenariats en 2023 :

- **MK2 - Tarif préférentiel PSH**

Souhaitant promouvoir l'accès à la culture des personnes en situation de handicap, le Collectif Handicaps est parvenu à mettre en place un nouveau tarif préférentiel pour les personnes en situation de handicap (1000 XPF) au cinéma Dumbéa MK2.

- **Korail Drive - Réduction**

Sensibilisé au handicap et conscient des difficultés financières rencontrées par les personnes en situation de handicap, Korail Drive a mis en place en partenariat avec le Collectif Handicaps, une réduction de 5 % pour les courses en ligne.



- **Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) - Clinique de la médiation et du droit**

Renouvelé chaque année, le dispositif de la clinique du droit et de la médication de l'UNC est un service gratuit d'informations juridiques et d'accompagnement à la médiation animé par des étudiants de droit. En 2023, le Collectif Handicaps a notamment soumis deux sujets relatifs au refus de scolarisation d'un enfant en situation de handicap en classe CLIS/ULIS en raison de son état de santé, ainsi que la non reprise d'ancienneté des travailleurs handicapés dans le cadre d'un recrutement direct de la fonction publique calédonienne.

LES RESSOURCES 2023

Quels types de ressources ?

Le Collectif Handicaps a disposé d'un budget annuel (dépenses fonctionnement & activités) pour 2023 de 17 467 613 XPF. Pour faire face à ses dépenses, l'association a disposé de plusieurs ressources financières ou en nature :

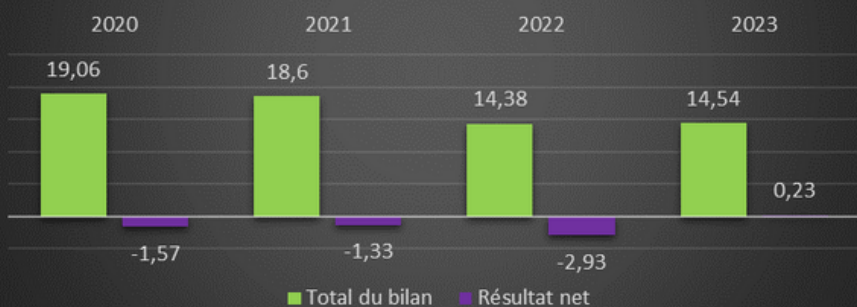
- ▶ Des subventions et aides publiques : Gouvernement, provinces Nord, Sud et Îles, communes et CCAS ;
- ▶ Les subventions de projet ou d'activités (privées et publiques) : État, Entreprises privées, FIPH ;
- ▶ Les cotisations de ses membres ;
- ▶ Les dons d'entreprises, de particuliers et d'associations : en financier, en nature.

COMPTES ANNUELS 2023

Total bilan / résultat

2020-2023

en millions XPF



Les comptes annuels 2023 se caractérisent comme suit :

- Total du bilan : 14 537 266 XPF
- Chiffre d'affaires : 3 128 741 XPF
- Résultat net : 226 259 XPF

Les états financiers détaillés 2023 sont présentés en annexe, ainsi que le budget prévisionnel 2024.



Une mise à disposition des locaux

Le Collectif Handicaps bénéficie depuis plusieurs années d'une mise à disposition à titre gratuit de ses locaux (estimée pour une année à 1 297 800 F.CFP) par la Mairie de Nouméa. Un soutien précieux pour l'association et qui lui permet d'accueillir le public et ses membres.

*Nous remercions sincèrement
la ville de Nouméa !*



PERSPECTIVES 2024

- 1 _____ Poursuite et développement du point d'information aux droits et de ses activités annexes, y compris en provinces Nord et Île Loyauté
- 2 _____ Poursuite du dialogue institutionnel à travers de rencontres régulières avec les pouvoirs publics ainsi que par le biais de représentations en commission
- 3 _____ Poursuite des travaux sur l'inclusion numérique du Cluster OPEN NC en partenariat avec la Direction du numérique et de la modernisation (DINUM) du gouvernement
- 4 _____ Poursuite des travaux sur la préparation des prochaines élections provinciales inclusives avec le Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et la Communauté du Pacifique (CPS)
- 5 _____ Poursuite des travaux sur la création d'un diplôme universitaire sur le handicap
- 6 _____ Poursuite des actions d'insertion professionnelle en faveur des travailleurs handicapés
- 7 _____ Poursuite des interventions et actions de sensibilisation au handicap
- 8 _____ Poursuite du projet de résidence inclusive

Depuis 2021, les locaux du Collectif Handicaps sont labélisés
« En lieu sûr ».

Ce dispositif porté par le réseau Flag ! permet aux victimes de LGBTphobies
ou autres de se sécuriser dans un lieu accueillant et sans discrimination
en partenariat avec l'association Diversité NC.



**Nous vous remercions pour votre
soutien continu envers nos efforts pour
contribuer à la défense des droits et
intérêts des personnes en situation de
handicap et de dépendance !**



100 Avenue du Général De Gaulle - BP 16 724
98 804 Nouméa

24 03 01 / 75 16 37
secretariat@collectif-handicaps.com